

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de liaisons cyclables intercommunales

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000 - 1	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°24-23962 du 26/02/2024.

7. Attribution du marché :

Lot 1 : Saint-Louis – Hesingue

Titulaire :

CARDOMAX
Allée Pierre Gilles de Genne
Bâtiment C - ZA CIRSUD
67600 SELESTAT



Montant des prestations :

Pour un montant total de 19 000,00 € HT, tiré du Cadre de Décomposition du Prix Forfaitaire (CDPF) remis par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Mardi 9 avril 2024

Lot 2 : Blotzheim – Saint-Louis

Titulaire :

BEJ SAS
11 rue Charles Goguel
25200 MONTBELIARD

Montant des prestations :

Pour un montant total de 15 080,00 € HT, tiré du Cadre de Décomposition du Prix Forfaitaire (CDPF) remis par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Mardi 9 avril 2024

Lot 3 : Uffheim – Sierentz

Titulaire :

CARDOMAX
Allée Pierre Gilles de Genne
Bâtiment C – ZA CIRSUD
67600 SELESTAT

Montant des prestations :

Pour un montant total de 11 125,00 € HT, tiré du Cadre de Décomposition du Prix Forfaitaire (CDPF) remis par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Mardi 9 avril 2024

8. Autres renseignements :

Date de signature des marchés (Lots 1 à 3) : Mardi 9 avril 2024

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66



E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

10. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 11 juillet 2024

